

L'expertise publique agricole française à l'international



Agriculture . Alimentation . Développement rural
Politiques publiques . Santé des végétaux
Recherche . Formation . Conseil . Forêt . Pêche
Signes officiels d'origine et de qualité
Aides publiques . Gestion de crise
Laboratoire . Réglementation
Gouvernance territoriale
Réforme et sécurisation foncière
Agro-écologie

adecia

Agence pour le développement de la coopération internationale
dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux

www.adecia.org

24 structures
en réseau

Les membres du réseau ADECIA

vous présentent leurs compétences
et leurs savoir-faire.

Créé en 2007, le **groupement d'intérêt public ADECIA** couvre les grands domaines de la gouvernance et des politiques publiques essentielles au fonctionnement d'un État performant, dans les secteurs de l'agriculture, du développement rural, de l'alimentation, de la pêche et de la forêt.

Mandaté par ses membres fondateurs pour prendre part à des **projets de coopération technique et institutionnelle** à l'international, le GIP a vocation à mobiliser l'expertise publique en activité et de très haute qualité.



Coopération internationale et Outre-Mer



Enseignement supérieur



Signes de qualité et développement local

Filières animales



Filières végétales



Forts de nos métiers, nous proposons :

- Des équipes interdisciplinaires capables de réaliser des projets complexes,
- La prise en compte précise des contextes locaux,
- Les valeurs d'éthique, d'intégrité et de professionnalisme de l'administration française,
- Des références diversifiées et nombreuses,
- La pratique de partenariats, avec d'autres opérateurs publics et privés, français et internationaux,
- Une relation privilégiée avec les grands établissements français de formation supérieure et de recherche.

Les bailleurs et les pays partenaires de la France, bénéficiaires de notre appui, ont ainsi accès à une assistance technique qui contribue à la réalisation de leurs objectifs.

Nos domaines d'expertise :

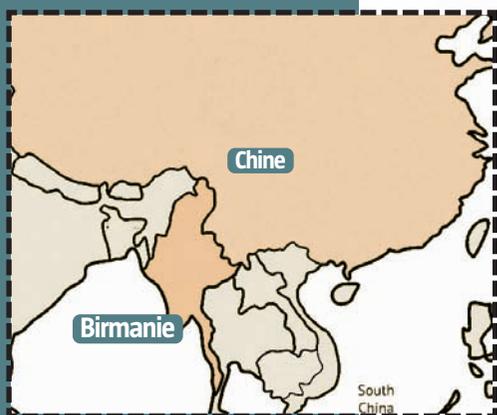
Politiques publiques agricoles	p.6
Développement rural	p.8
Recherche, formation et conseil agricole	p.10
Santé des plantes	p.12
Signes officiels de qualité	p.14



Coopération Assistance

Compétences, expérience
et pédagogie
50 projets déjà réalisés

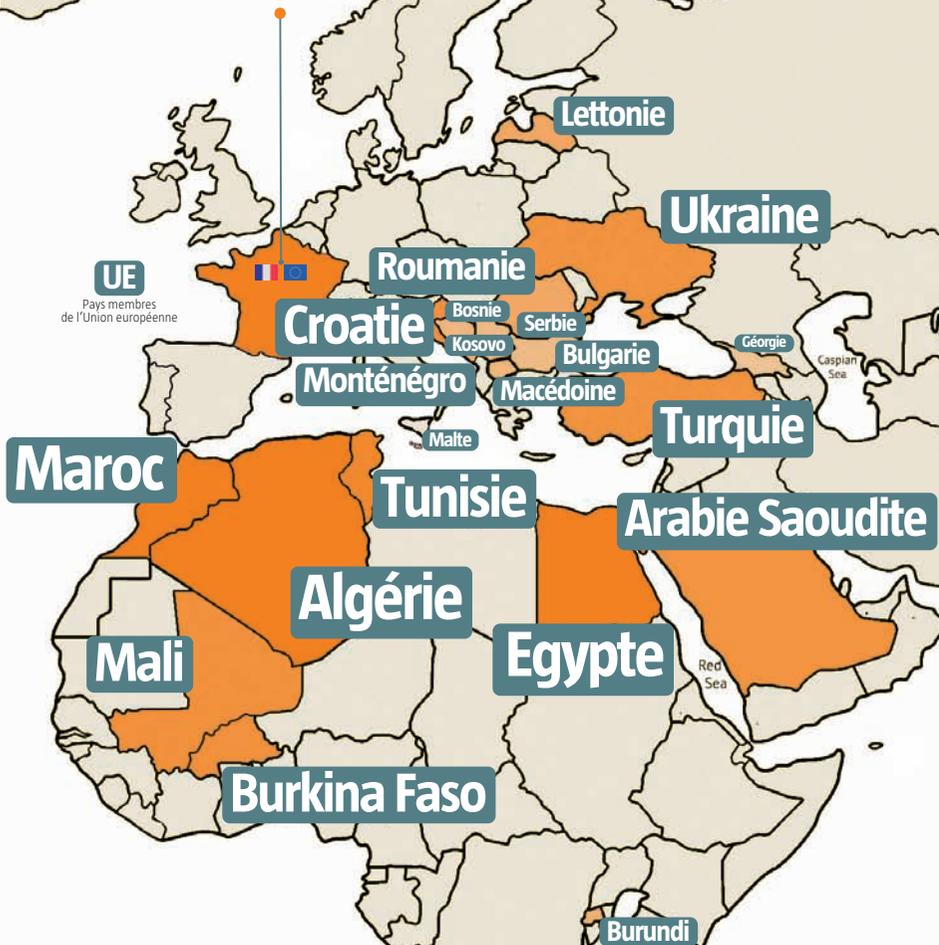
Les pays bénéficiaires
de notre appui, ont accès à
une assistance technique
qui contribue à la réalisation
de leurs objectifs.



2007 - 2015 : 27 Pays d'intervention
380 Experts mobilisés

Des chefs de projet

Des Experts long, court ou moyen-terme



Le dégradé de couleur est proportionnel au nombre de projets réalisés

Politiques publiques agricoles

Notre expertise

- **Aider à concevoir et mettre en œuvre les politiques agricoles**
Conduite de travaux de prospective et de réflexion ; élaboration de politiques publiques visant au développement économique des filières agricoles, appliquées tant à la production qu'à la transformation et à la commercialisation, prenant en compte les impacts sociaux et environnementaux ; suivi, contrôle et évaluation.
- **Appuyer les filières agricoles et de la pêche**
Accompagnement et aide à l'organisation des producteurs et des filières, accompagnement des interprofessions agricoles, mise en œuvre de politiques de soutien au renforcement économique et de la compétitivité.
- **Organiser la gestion administrative et financière des aides publiques**
Soutien aux marchés, aux filières, aux agriculteurs, aux investisseurs.
- **Développer des systèmes d'information modernes et fiables**
Assurer une meilleure connaissance des secteurs agricoles et agroalimentaires grâce à la collecte de données et à un meilleur suivi de la dynamique des filières et à une analyse prospective des marchés agricoles.

Valeur ajoutée de notre réseau

- **Une expérience reconnue**
Depuis 1998, la France a accompagné de nombreux États de l'Europe de l'Est, de la zone de préadhésion et du voisinage de l'Union européenne à travers plus de 80 partenariats techniques pour concevoir les politiques agricole et de développement rural de ces pays.
- **La France, fer de lance de l'agro-écologie en Europe, construit des dynamiques territoriales innovantes.** Notre pays s'est donné pour objectif que la majorité de ses exploitations agricoles soient engagées dans cette dynamique économique, sociale et environnementale en 2025.
- **Chargée de la gestion et du paiement des aides de la Politique Agricole Commune (PAC), l'Agence de Services et de Paiement verse annuellement 10 milliards d'euros d'aides à 400 000 bénéficiaires (principalement des agriculteurs).** Par le montant des fonds européens gérés, l'ASP est la première agence de paiement en Europe.



Références

 **TUNISIE** : Jumelage « Appui à la mise en place d'un système d'information céréalier de prévision des récoltes et d'alerte précoce » (2012, 6 mois, 210 000 €).

- ▶ Amélioration des compétences dans le domaine des statistiques agricoles avec la mise en œuvre de procédures de collecte et de traitement de données de terrain.
- ▶ Amélioration des compétences dans le domaine du traitement d'images satellites et du contrôle qualité.
- ▶ Mise en place d'un système d'information pour le suivi des campagnes céréalières et la prévision des récoltes par télédétection.

Acteurs : MAAF, École d'Ingénieurs de Purpan, CIRAD, ASP.

Bénéficiaires : Centre National de Cartographie et de Télédétection et le Ministère Tunisien de l'Agriculture (direction des études et du développement agricole).

 **ALGÉRIE** : Jumelage « Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires » (2012-2014, 25 mois, 1,2 million €)

- ▶ Définition et mise en œuvre opérationnelle d'un observatoire des filières agricoles et agroalimentaires au sein de l'INRAA algérien.

Acteurs : MAAF, FranceAgriMer, APCA, INRA, CIRAD.

Bénéficiaires : Institut National de la Recherche Agronomique (INRAA) algérien et Ministère algérien de l'Agriculture et du Développement Rural.

 **CROATIE** : Jumelage « Appui à l'Agence de paiement des aides agricoles » (2010-2012, 24 mois, 220 000 €).

- ▶ Mise en place du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (1^{er} pilier de la PAC).
- ▶ Ajustement des procédures de paiement des aides du développement rural.
- ▶ Etablissement du système de suivi des actions financées.
- ▶ Evaluation des risques informatiques de l'agence de paiement.

Acteurs : MAAF, ASP. - Bénéficiaires : Agence croate de paiement des aides agricoles.

 **MAROC** : Jumelage « Renforcement de l'aquaculture » (2015, 6 mois, 250 000 €).

- ▶ Transfert de compétences pour développer les activités aquacoles respectant les normes européennes et internationales en termes de qualité, de salubrité et de gouvernance.

Acteurs : MAAF, Ministère de l'écologie (Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture), Institut technique de l'Aviculture, Agrocampus Ouest, CIRAD, FranceAgriMer.

Bénéficiaires : Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) marocaine.



Développement rural

Notre expertise

- **Concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques pour le développement des zones rurales**

Définition de stratégies et d'outils de soutien aux zones rurales, Conception de mesures de développement rural permettant l'amélioration et la modernisation des outils de production, la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, et le soutien à la diversification de l'économie rurale.

- **Appuyer à la construction de gouvernance locale favorisant un développement participatif**

Amélioration des capacités des administrations locales et création d'une synergie participative entre les différents acteurs du développement rural. Accompagnement des acteurs locaux pour leurs propres stratégies territoriales.

- **Aider à la réforme et la sécurisation foncière**

Diagnostic de la situation, réforme de l'administration et de la législation foncière, mise en place de programmes nationaux et locaux.

Valeur ajoutée de notre réseau

- Une **vision partagée** avec une **approche concrète et reproductible** permettant d'initier une dynamique de « groupe » interinstitutionnelle (Ministères, agences de développement agricole, collectivités locales, etc.).

- Le **savoir-faire pour identifier les points de blocage** et impulser les « bonnes pratiques » en insistant sur la mise en responsabilité des différents acteurs.

- **Une approche innovante de formation**

Mises en situation pratiques, rédaction d'études de cas par mesures de développement rural, rédaction de business plan, recherche d'appropriation par une approche « ascendante » du développement rural (« bottom-up »).



Références

TURQUIE : Jumelage « Création d'un réseau de conseillers agricoles pour l'accompagnement des bénéficiaires des Fonds européens IPARD » (2011-2012, 8 mois, 250 000 euros).

- ▶ Formation de formateurs nationaux en utilisant des outils pédagogiques adaptés.
- ▶ Formation de 1000 conseillers agricoles.
- ▶ Rédaction d'un guide pour élaborer un plan d'action ciblant les priorités sectorielles (Fruits et Légumes, lait, viande...).
- ▶ Promotion des mesures de développement rural via la présentation de « success stories ».

Acteurs : MAAF, ASP, APCA

Bénéficiaires : Ministère turc de l'Agriculture et des Affaires rurales

TUNISIE : Partenariat institutionnel sur le développement territorial intégré (2014 - 2016, 24 mois, 600 000 euros).

- ▶ Formation des animateurs de développement local à la conduite de l'action participative.
- ▶ Elaboration d'une nouvelle gouvernance dans la conduite de programmes et de projets.
- ▶ Développement de nouvelles capacités à innover et à évaluer l'impact des actions conduites aux niveaux national, régional et local.

Acteurs : MAAF, CFPPA de Carmejane, ASP, UMR-G-Eau (CIRAD, IRD, IRSTEA).

Bénéficiaires : Ministère tunisien de l'Agriculture, des Ressources hydraulique et de la Pêche.



Recherche, formation et conseil agricole

Notre expertise

- **Définir, orienter et mettre en œuvre des politiques de formation et à l'ingénierie de formation**
Appui à la définition du rôle des établissements de formation, organisation de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole publique.
- **Elaborer des référentiels de formation en lien avec le secteur professionnel**
Des orientations pédagogiques en adéquation avec les besoins des filières, de la production jusqu'à la commercialisation.
- **Aider à la mise en place de programmes de conseil auprès des professionnels du secteur agricole**
Vulgarisation des techniques agricoles, renforcement des capacités et accompagnement des professionnels par le conseil et la formation continue.
- **Appuyer la mise en place de programmes de recherche et d'innovation en co-construction avec les professionnels du secteur**
Recherche appliquée avec les instituts techniques spécialisés et de recherche académique.

Valeur ajoutée de notre réseau

- **Une approche intégrée unique**
Le Ministère de l'Agriculture français a la particularité d'intégrer l'enseignement agricole technique et supérieur et la formation professionnelle avec la recherche, au sein d'une Direction générale dédiée (Direction générale de l'enseignement et de la recherche).
- **Un lien étroit avec le monde professionnel**
L'expertise du MAAF se base sur une longue tradition d'adaptation de l'offre de formation agricole en lien avec le monde agricole et les entreprises agroalimentaires.
- **Une culture du travail en réseau et de la mutualisation**
Un réseau national unique regroupant l'ensemble des établissements spécialisés et permettant le partage des savoirs.



Références

 **EGYPTE** : Jumelage « Soutien à l'amélioration de la recherche à travers la modernisation de l'Agricultural Research Centre » (2015-2017, 24 mois, 1.4 million €).

- ▶ Rapprochement du cadre législatif et réglementaire égyptien avec le cadre européen et transfert des meilleures pratiques européennes d'organisation de la recherche agronomique.
- ▶ Accompagnement de la réforme de la structure organisationnelle du centre de recherche agricole et renforcement de ses capacités administratives.

Acteurs : MAAF, CIRAD, Agreenium, APCA, IAMM, IDELE, IFREMER.
Bénéficiaires : Agricultural Research Centre (ARC).

 **ALGÉRIE** : Partenariat institutionnel dans le domaine de la formation professionnelle (2015-2017, 36 mois, 150 000 euros).

- ▶ Renforcement de l'efficacité du système de formation professionnelle.
- ▶ Adaptation de l'organisation du dispositif du Ministère algérien à l'objectif de développement quantitatif et qualitatif de la formation continue pour les agriculteurs et les cadres du secteur agricole.
- ▶ Définition et mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière de formation professionnelle.
- ▶ Renforcement des compétences des acteurs de la formation professionnelle agricole.

Acteurs : MAAF (Direction générale de l'enseignement et de la recherche).
Bénéficiaires : Ministère algérien de l'Agriculture et du Développement Rural.

 **COLOMBIE** : Améliorer les dispositifs de gestion de foncière et de formation agricole colombien (2013-2014, 12 mois, 50 000 euros).

- ▶ Amélioration des cursus de formations professionnelles techniques et technologiques agricoles en proposant des actions concrètes :
- ▶ Évaluation de l'offre académique.
- ▶ Dispositif de formation et de mobilité des enseignants et des étudiants.
- ▶ Renforcement du rôle des institutions et du lien avec le secteur productif.
- ▶ Échanges culturels et académiques avec la France.

Acteurs : MAAF (Direction générale de l'enseignement et de la recherche), Lycées agricoles.
Bénéficiaires : Ministères colombiens de l'éducation nationale et de l'agriculture et du développement rural.



Notre expertise

Répondre aux enjeux de sécurité sanitaire de l'alimentation, notamment de protection contre l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles, de santé des plantes et de compatibilité des produits destinés à l'exportation avec les normes européennes et internationales

- Harmonisation au niveau national des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) compatibles avec les normes internationales et/ou réglementations européennes (accord SPS de l'Organisation Mondiale du Commerce, convention internationale pour la protection des végétaux, normes européennes). Assistance à la mise en place des réglementations phytosanitaires; définition et contrôles.
- Accompagnement dans la mise en application de nouvelles réglementations. Renforcement de l'organisation structurelle des administrations et institutions dédiées ; gestion des crises phytosanitaires et des plans d'urgences ; contrôles phytosanitaires aux frontières ; mise à niveau technique des équipes des laboratoires de contrôles ; inspection et audit des organisations de contrôle de la santé et de la protection des végétaux ; évaluation des risques phytosanitaires.
- Responsabilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire de la fourche à la fourchette dans les procédures de surveillance, d'autocontrôle et d'inspection.

Valeur ajoutée de notre réseau

- Une maîtrise intégrée et complète des risques sanitaires tout au long de la chaîne alimentaire, de la production primaire à la consommation.
- Une agence indépendante pour l'évaluation des risques phytosanitaires : l'Anses dispose d'un réseau de 4 laboratoires de référence et d'une station de quarantaine, et s'appuie sur une vingtaine de laboratoires départementaux agréés par le Ministère de l'Agriculture et accrédités selon la norme ISO 17025.
- Une chaîne de commandement continue sur l'intégralité territoriale nationale permettant une efficacité indispensable à la gestion des crises phytosanitaires : l'Organisation Nationale pour la Protection des Végétaux française est composée d'une administration centrale et d'un réseau de services régionaux présents sur tout le territoire.



Références

MAROC : Jumelage « Contrôle des produits phytopharmaceutiques, des fertilisants et des supports de culture » (2015 -2017, 24 mois, 1,2 millions €).

- ▶ Consolidation des textes existants et poursuite du rapprochement de la législation marocaine avec l'Acquis européen et des bonnes pratiques européennes dans le domaine des pesticides et des fertilisants.
- ▶ Amélioration du système d'autorisation de mise sur le marché des pesticides, du contrôle des résidus et contaminants dans les produits alimentaires.
- ▶ Renforcement des structures chargées du contrôle des résidus de pesticides sur et dans les denrées alimentaires et diminution des risques de dépassements des limites maximales des résidus pour une meilleure protection des consommateurs locaux ou étrangers.

Acteurs : MAAF, ANSES, AgroParisTech, RITTMO.

Bénéficiaires : Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA).

UKRAINE : Jumelage « Appui à la direction phytosanitaire pour l'alignement de la législation phytosanitaire avec les standards européens » (2012-2014, 24 mois, 140 000 €).

- ▶ Accompagnement technique des services vétérinaires et phytosanitaires ukrainiens, vers une organisation compatible avec l'Union européenne.
- ▶ Harmonisation de la réglementation phytosanitaire.
- ▶ Renforcement des capacités institutionnelles centrales et régionales.
- ▶ Amélioration des contrôles phytosanitaires aux points d'entrée.
- ▶ Mise en réseau des laboratoires en conformité avec les standards internationaux.

Acteurs : MAAF, ANSES. - Bénéficiaires : Service national ukrainien de la protection des végétaux et des animaux.

EGYPTE : Jumelage « Renforcement du contrôle phytosanitaire » (2012-2015, 24 mois, 100 000€).

Amélioration de l'organisation du contrôle et développement des capacités du Centre National de la Quarantaine égyptien :

- ▶ Réformes législatives, institutionnelles et administratives.
- ▶ Formation des structures et des équipes.
- ▶ Mise en réseau des structures via les technologies de l'information et de la communication.

Acteurs : MAAF, GNIS, ANSES. - Bénéficiaires : Centre National de la Quarantaine égyptien.



Signes officiels de qualité

Notre expertise

- Appuyer la reconnaissance des produits de qualité par l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif de valorisation et de promotion de la qualité des produits agricoles, par des signes distinctifs liés à l'origine (appellations d'origine et indications géographiques) et/ou à la qualité (Agriculture biologique).
- Harmoniser le dispositif institutionnel et réglementaire avec la législation européenne
- Examen de la réglementation existante, proposition de son adaptation éventuelle ou conception du dispositif et transmission des aspects juridiques de la protection des signes officiels.
- Former les autorités nationales, les organismes de contrôle, les acteurs de terrain et l'ensemble des partenaires à la mise en place du système de reconnaissance et de contrôle des signes de qualité.
- Création des signes de reconnaissance nationale ; rédaction de guides des procédures de reconnaissance, structuration des professionnels et campagnes d'information et de sensibilisation des producteurs ; mise en place des systèmes de traçabilité et de contrôle interne.
- Accompagner la reconnaissance de produits « pilotes » pour faire émerger une culture et un goût de la qualité chez les producteurs et les consommateurs.

Valeur ajoutée de notre réseau

- La France a fondé le système de reconnaissance des indications géographiques il y a plus de 80 ans.
- C'est la politique française de valorisation des produits agricoles et alimentaires qui a inspiré l'élaboration de la réglementation européenne sur les appellations d'origine protégées et les indications géographiques protégées.
- La France figure en tête des pays européens avec le plus de produits enregistrés en AOP et IGP.
- 3 structures dédiées au développement des filières sous signes officiels de la qualité et de l'origine (INAO, Agence Bio, APCA).



Références

ALGÉRIE : Jumelage « Renforcement du dispositif de la qualité des produits agricoles par les signes distinctifs liés à l'origine » (2014-2016, 24 mois, 1,4 Millions €).

- ▶ Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles de l'Algérie dans l'élaboration et la mise en place du système de reconnaissance et de protection des signes distinctifs de qualité des produits agricoles liés à l'origine.
- ▶ Rapprocher le dispositif institutionnel et réglementaire de la législation européenne dans ce domaine.
- ▶ Rendre opérationnel les institutions centrales en constituant la gouvernance nécessaire à la reconnaissance des signes distinctifs liés à l'origine des produits agricoles.
- ▶ Former les acteurs de terrain concernés pour remplir leur rôle dans le dispositif.
- ▶ Accompagner trois produits pilotes vers la reconnaissance : la datte «Deglet Nour de Tolga», la figue sèche de «Béni Mauouche», l'olive de table de « Sig ».

Acteurs : MAAF, INAO, APCA, INRA, CIRAD, Montpellier SupAgro.

Bénéficiaires : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) algérien, les chambres d'agriculture algérienne et les filières agricoles concernées.

Pays de la zone de préadhésion et du voisinage de l'UE – TAIEX – Diverses missions « Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine » (2010-2015).

- ▶ Accueil de délégations et participation à des séminaires pour étudier la législation européenne et française des produits sous signes officiels, les procédures d'enregistrement, la mise en œuvre de la protection des signes contre l'usurpation et les procédures de contrôles des produits sous protection à travers des études de cas au sein des Organismes de Défense et de Gestion des filières nationales agricoles françaises.
- ▶ Mission d'experts pour analyser les réglementations et faire des recommandations en vue de progresser vers l'acquis communautaire.
- ▶ Présentation de la réglementation européenne sur l'Agriculture Biologique, transferts d'expérience sur la structuration des filières biologiques françaises, renforcement des systèmes nationaux de contrôle et de certification en agriculture biologique.

Acteurs : MAAF, INAO, APCA, Agence Bio, Organisations Professionnelles Agricoles

Bénéficiaires : Monténégro, Tunisie, Ukraine, Géorgie, Jordanie, Russie, Moldavie ...





adecia

Pour en savoir plus

Le GIP Adecia : un réseau pour mobiliser à l'international l'expertise institutionnelle dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux.

Présidente du Conseil d'administration : Sophie Villers

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,
Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.
sophie.villers@agriculture.gouv.fr

Equipe du GIP Adecia

Monique Tran, directrice : monique.tran@agriculture.gouv.fr
Pierre Poussard, responsable du pôle projets : pierre.poussard@agriculture.gouv.fr
Remi Proust, chargé de mission : remi.proust@agriculture.gouv.fr
Marie-Pierre Glade, assistante administrative : marie-pierre.glade@agriculture.gouv.fr

Tél : +33 (1) 49 55 47 44 / Fax : +33 (1) 49 55 46 93 - 19, avenue du Maine / F-75015 Paris
www.adecia.org

L'équipe du GIP Adecia remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la création de ce document, en particulier celles apparaissant sur les photographies.

Photographies : © Xavier Remongin / min.agri.fr / Photos projets ADECIA - Septembre 2015

Rejoignez nous via
www.adecia.org

